

PROCURATION

Assemblée générale extraordinaire

du 15 avril 2020 (11.30 heures)

Une copie de ce formulaire doit être retournée pour le **9 avril 2020** au plus tard à :

Proximus SA de droit public
Monsieur Dirk Lybaert, Secrétaire Général
Bd du Roi Albert II, 27 (26U)
B – 1030 Bruxelles

La procuration originale signée doit être transmise au mandataire, qui la remettra aux représentants de la société le jour de l'assemblée afin de pouvoir accéder au lieu de la réunion.

Le(la) soussigné(e) (nom et prénom / nom de la société) :

.....

Domicile / Siège social :

.....

Propriétaire de

--

Nombre

actions dématérialisées (1)
actions nominatives (1)

de Proximus
SA

(1) biffer la mention inutile

Désigne par la présente en tant que mandataire :

Nom et prénom:

Domicile:

.....

Pour le (la) représenter en tant qu'actionnaire à l'assemblée générale extraordinaire de la société mentionnée ci-dessus, qui se tiendra le mercredi 15 avril 2020, à 11h30, au Proximus Lounge, Rue Stroobants 51, 1140 Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant:

- Proposition de décision: proposition de modification des statuts (i) pour les mettre en conformité avec le Code des sociétés et des associations, tel qu'introduit par l'article 2 de la loi du 23 mars 2019 introduisant le Code des sociétés et des associations et contenant diverses dispositions ("la Loi"), et plus particulièrement pour aligner les statuts sur les dispositions et la terminologie pertinentes de la Loi, et (ii) pour supprimer des statuts les autorisations expirées du Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, et dans le cadre de l'acquisition ou de la cession d'actions propres si cette acquisition ou cession est nécessaire pour éviter un désavantage grave et imminent pour la Société. Le nouveau texte des statuts a été publié sur le site web de la Société (<https://www.proximus.com/fr/investors/shareholders-meeting.html>) avec les changements de modifications proposées.

POUR	
-------------	--

CONTRE	
---------------	--

ABSTENTION	
-------------------	--

2. Proposition de décision: proposition d'accorder une procuration à chaque employé de la société coopérative à responsabilité limitée "Berquin Notaires", à 1000 Bruxelles, avenue Lloyd George 11, pour établir, signer et déposer le texte coordonné des statuts de la Société au greffe du tribunal compétent.

POUR	
-------------	--

CONTRE	
---------------	--

ABSTENTION	
-------------------	--

3. Proposition de décision: proposition visant à autoriser l'exécution des décisions prises.

POUR	
-------------	--

CONTRE	
---------------	--

ABSTENTION	
-------------------	--

4. Proposition de décision: proposition d'octroi d'une procuration pour l'accomplissement des formalités nécessaires auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises et de l'administration fiscale.

POUR	
-------------	--

CONTRE	
---------------	--

ABSTENTION	
-------------------	--

Si vous ne donnez pas d'instructions spécifiques de vote, il sera considéré que vous donnez instruction de voter en faveur des résolutions proposées par le Conseil d'Administration de la société.

Fait à, le 2020.

Signature(s) :

Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent.